



**Déclaration des représentants  
de la FNEC-FP-FO 37  
CDEN du 31 mars**

Dans un contexte où le Président Macron veut donner toujours plus d'argent pour la guerre, alors que les services publics sont sacrifiés par un budget ultra austéritaire dont les conséquences dramatiques se font sentir partout, notre Fédération réaffirme « pas un sou pas une arme, pas un homme et pas une femme pour la guerre ». Pain, Paix, Liberté ! Cessez le feu permanent !

Les mobilisations en défense de l'Ecole Publique, contre les fermetures de classes et de postes se sont multipliées dans notre département comme dans bien d'autres depuis quelques semaines.

Pas un jour, en Indre et Loire sans blocages d'écoles à l'initiative des parents d'élèves, rassemblements, grèves, manifestations comme celle qui a eu lieu à Loches samedi dernier et qui a réuni 150 manifestants, professeurs du Premier et du Second Degré, élus, parents d'élèves et élèves.

Comme le titrait le journal la Nouvelle République rendant compte de cette manifestation : « On est de plus en plus nombreux, et on a raison ».

C'est pourquoi une délégation d'enseignants et d'élus seront présents à Paris ce mercredi 2 avril, pour exiger la satisfaction des revendications auprès de la Ministre Borne, comme des dizaines de délégations d'autres départements à l'initiative du Comité National de défense de l'école.

Une délégation de ZIL et de BD d'Indre-et-Loire se joindra au rassemblement au ministère afin de protester contre le projet de fusion des personnels remplaçants dans le 1er degré, lequel fera disparaître les missions spécifiques et les remplacements courts.

Ce projet est vivement contesté par l'ensemble des personnels enseignants. La pétition a recueilli plus de 450 signatures et elle continue d'être signée. Comment comprendre la volonté d'appliquer "les préconisations ministérielles" d'un gouvernement illégitime ?

Nous déposons, donc, l'avis suivant :

"Le CDEN réuni le 31 mars demande à l'inspecteur d'académie d'abandonner le projet de fusion ZIL/BD".

Nous voulons ici dénoncer avec force le scandale de l'établissement scolaire privé catholique Betharram, financé dans sa quasi-totalité par des fonds publics en application de la loi Debré, établissement qui a défrayé la chronique ces dernières semaines (A noter que d'autres établissements catholiques du sud-ouest et d'ailleurs

sont dans aussi dans la tourmente et que la parole se libère jour après jour comme pour les agressions commises par l'abbé Pierre).

En haut lieu dans cette région de Pau, tout le monde savait ce qui se passait à Betharram en terme de violences physiques contre des enfants, y compris le 1er ministre actuel, et les témoignages abondent.

La commission d'enquête parlementaire, qui a été mise en place à l'initiative du député LFI Paul Vannier, vient d'entendre Madame Françoise Gullung, professeur dans cet établissement et lanceuse d'alerte. Nous vous renvoyons à ses déclarations ( publiées le 26 mars par le journal Le Monde) qui font froid dans le dos quant à l'omerta qui sévissait pour couvrir les agissements de véritables tortionnaires, en harcelant et agressant physiquement cette collègue.

Le rapport de l'inspecteur d'académie de l'époque est plus qu'une honte ( qu'il a d'ailleurs reconnu ) : c'est une flétrissure à jamais de ce haut fonctionnaire car il aurait pu faire tout arrêter et libérer la parole dès 1996 sur les violences sexuelles que subissaient les internes de cet établissement depuis des décennies.

Mais aujourd'hui, chacun peut s'interroger : que se passe-t-il dans ces établissements privés sur lesquels les ministres successifs ont décidé depuis des décennies qu'il n'y aurait aucun contrôle alors que ce sont des milliards versés chaque année à la hiérarchie catholique pour leur fonctionnement ?

Nous avons ainsi pris connaissance des articles de presse concernant l'établissement privé d'Amboise; depuis quand cet établissement n'a pas été inspecté ? Quand les établissements scolaires privés d'Indre et Loire ont-ils été inspectés ? Nous voulons que toute la lumière soit faite à ce sujet.

Nous voulons (et nous l'avons déjà demandé) tous les chiffres sur les effectifs sur les établissements privés; pourquoi ne pas nous répondre à ce sujet ? Y a-t-il des choses à cacher ? Car au moment même où vous voulez fermer des classes dans les écoles publiques, en particulier en campagne, faut-il cacher les moyennes des écoles privées rurales ?

Nous voulons la vérité; nous voulons que tous les enseignants, parents, élus, connaissent la vérité et non seulement les déclarations publicitaires du responsable de l'enseignement catholique d'Indre et Loire publiées dans une pleine page de la Nouvelle République voici quelques jours.

Voilà pourquoi nous mettons aux voix l'avis suivant :

« Le Cden, réuni le 31 mars 2025, demande à Monsieur l'inspecteur d'académie que toutes les informations concernant le calendrier des visites et évaluations des écoles privés catholiques du département, soient transmises au membres du Cden »

En effet pendant que le privé sans contrôle bénéficie de milliards d'argent public, les écoles et établissements publics se serrent la ceinture. Nous allons étudier ici l'état de la carte scolaire en terme de poste enseignants, mais nous constatons qu'il n'y a aucun poste créé dans le médico-social, ni chez les administratifs. La situation du collège d'Avoine sur laquelle nous reviendrons est représentative de ces manques criants.

Nos élèves ne vont pas bien et ont besoin d'assistantes et d'assistants sociaux d'infirmiers et infirmières de médecins scolaires, mais le Ministère ne crée aucun poste, ou plutôt envisage de fusionner les missions des 4 professions d'AS, Infirmiers, psychologues de l'Education Nationale et Médecins. Ce sont les objectifs préconisés par les rapports de la Cour des Comptes et les Assises de la pédiatrie tenues dernièrement. Notre Fédération se prononce contre tout projet de regroupement des 4 corps et revendique la création de tous les postes nécessaires, le médico-social sera en grève demain partout en France, nous sommes avec eux !

Notre Fédération se prononce évidemment contre toutes les suppressions de classes et de postes à l'ordre du jour de ce CDEN dans le premier et le second degré. Nous défendons toutes les revendications des collèges et écoles face à ces suppressions. Concernant la situation du Lycée Paul Louis Courier frappé par un plan social conséquence de la fermeture progressive des classes CHAM CHAD et leur transfert en cours dans deux collèges de Tours, nous alertons sur le devenir des collègues.

Il y a encore une mesure de carte scolaire cette année, nous nous inquiétons du devenir des professeurs de musique qui sont sur les 3 établissements, épuisés et dont le poste à Paul Louis Courier est menacé à court terme. Nous déposons l'avis suivant :

« Le CDEN se prononce contre le transfert des classes de 5e cham chad du lycée Paul Louis Courier vers les deux collèges et pour le retour des 6e Cham CHAD à PLC. ( sans perte de moyens dans les 2 collèges concernés) »

Le combat continue après ce CDEN, nous serons demain en grève en défense des enfants à la rue, mercredi au Ministère et dans toutes les initiatives locales qui se préparent.